Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: InSpec IPA Wipes

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2019-0026-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

BE-0019984-0002

Table des matières

Informations administratives	
	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

InSpec IPA Wipes		

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Enviresearch PT
Adresse	Rua Fernando Pessoa 319 2 C Carcevelso Portugal

Numéro de l'autorisation

BE2019-0026-00-00 1-2

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0019984-0002

Date de l'autorisation

05/04/2019

Date d'expiration de l'autorisation

27/03/2029

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Redditch Medical

Adresse du fabricant

Discovery 2, William Armstrong Way, NET Park, County Durham TS21 3FD Sedgefield Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Discovery 2, William Armstrong Way, NET Park, County Durham TS21 3FD Sedgefield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol	
Nom du fabricant	ExxonMobil Petroleum & Chemical B.V.B.A	
Adresse du fabricant	Polderdijkweg 3B 2030 Antwerp Belgique	
Emplacement des sites de fabrication	Baton Rouge Chemical Plant (BRCP), Exxon Mobil Chemical Plant, 4999 Scenic Highway 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis	
Substance active	1355 - Propane-2-ol	
Nom du fabricant	Ineos Solvents Germany GmbH	
Adresse du fabricant	Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne	
Emplacement des sites de fabrication	Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne	

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les vapeurs.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

En cas d'incendie:Utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régionales/nationales en viqueur.

Éliminer le récipient dans onformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage professionnel

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant actif contre les bactéries et les levures, à utiliser sur des surfaces dures, non poreuses, dans les salles blanches des laboratoires et des industries biopharmaceutiques et de matériel médical, sur les sols, parois, plafonds des salles blanches, sur les surfaces des équipements et sur mains gantées.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Yeasts Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Fungi Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle

Description détaillée:

Lingettes

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 6 lingettes par m2 de surface.

Dilution (%): Solution prête à l'emploi ; ne pas diluer

Nombre et fréquence des applications: Respecter les temps de contact suivants :

Bactéries – 5 minutes dans un environnement propre Levures - 5 minutes dans un environnement propre

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

> Lingettes imprégnées 55 % cellulose / 45 % ; lingettes conditionnées en : Paquet en PET laminé EVOH PE - 50 lingettes.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les lingettes, les surfaces ou instruments doivent être visiblement propres avant d'utiliser le produit pour les désinfecter. Les surfaces très sales doivent être nettoyées avant la désinfection.

Respecter les procédures recommandées pour le nettoyage des salles blanches.

Les lingettes doivent être repliées de manière à pouvoir utiliser toute la surface de la lingette.

Généralement, les lingettes sont pliées en quatre, puis repliées à chaque passage sur la surface à désinfecter, pour contenir et supprimer les contaminants.

Ainsi, huit surfaces différentes de la lingette sont exposées et peuvent être utilisées pour essuyer la surface à désinfecter.

L'essuyage doit être effectué par mouvements linéaires se superposant, depuis les parties propres vers les parties sales ou depuis les parties sèches vers les parties humides. Lorsque les huit surfaces de la lingette ont été utilisées, la lingette (et les contaminants qui y ont été retenus) doivent être jetés dans un conteneur approprié.

S'assurer de l'humidification complète des surfaces, laisser agir en respectant le temps de contact indiqué. Refermer

hermétiquement le paquet après utilisation.

Ce produit doit être utilisé à température ambiante ((20±2°C).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

Se laver les mains et la peau qui a été exposée avant de manger et après utilisation.

Éviter tout contact avec les yeux.

Les lingettes utilisées doivent être jetées dans un conteneur fermé.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables possibles, directs ou indirects :

Irritation de la peau, des yeux, des muqueuses, du tractus gastro-intestinal et des voies respiratoires.

Maux de tête, vertiges, troubles fonctionnels du système nerveux central et dépression respiratoire.

Le danger d'aspiration pulmonaire peut entraîner une pneumonie chimique, une hypotension et une hypoglycémie.

Consignes de premiers secours :

En cas d'inhalation - Appeler un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau - Laver abondamment la peau à l'eau tiède, en faisant couler lentement l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux - Rincer immédiatement les yeux à l'eau tiède avec précaution, pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Consulter un médecin.

En cas d'incendie :

Moyens d'extinction - Dioxyde de carbone, poudre sèche, pulvérisation d'eau.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations régionales/nationales en vigueur.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation.

Maintenir à l'abri des rayons solaires directs.

Maintenir le récipient fermé hermétiquement.

Durée de conservation : 2 ans

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation
Voir section 4.1.1 du Meta-RCP 2.
5.2. Mesures de gestion des risques
Voir section 4.1.2 du Meta-RCP 2.
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
Voir section 4.1.3 du Meta-RCP 2.
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage
Voir section 4.1.4 du Meta-RCP 2.
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage
Voir section 4.1.5

6. Autres informations

du Meta-RCP 2.

Lingettes 55% cellulose / 45% polyester, 65.93 - 72.87 g/m², contenant 9 ml de produit (4.95 g de propan-2-ol).

Le produit contient du propan-2-ol (CAS No: 67-63-0), pour lequel une valeur de référence Européenne de 129.28 mg/m³ pour les utilisateurs professionnels a été fixée et utilisée pour l'évaluation des risques de ce produit.